

RANDONNEURS COGOLINOIS

COSEC Marcel Coulony – 45, rue des mines - 83310 COGOLIN



Association « Loi 1901 » JO du 02/09/2000
Affiliée FFRandonnée



Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 22 juin 2018 (Saison 2017/2018)

1) Rapport moral

Comme les années précédentes, j'ai le plaisir de vous présenter, le rapport moral de notre association ; le rapport d'activité sera exposé par chaque représentant des différentes commissions ; ensuite notre trésorier vous commentera notre situation financière 2017/2018 et le budget prévisionnel 2018/2019.

Cette année la composition du Conseil d'Administration a été de 13 élus, un membre supplémentaire coopté nous a rejoints en début de saison.

Nous nous sommes réunis à 10 reprises. Ces réunions permettent de prendre les décisions concernant la gestion du club, et d'organiser les différents animations et manifestations.

Suivant nos statuts, il reste à tous les membres du C A, une saison à accomplir avant de se poser la question de continuer ou de laisser la place à une nouvelle équipe.

En juin 2019, j'aurais accompli 10 ans à la présidence des randonneurs Cogolinois. Je crois sincèrement qu'il sera bon pour notre association de mettre à sa tête quelqu'un qui puisse apporter un nouveau souffle.

L'année 2019 sera donc l'occasion pour certains adhérents de se révéler en tant que futurs dirigeants, je vous invite donc à y réfléchir.

Je vous promets pour autant de continuer à faire mon maximum au service du club tout au long de cette prochaine saison, sachant que j'ai la chance d'être entouré au niveau de notre Conseil d'Administration par des gens sympathiques, compétents et dynamiques.

Nos animateurs ont tous réussi à maintenir l'activité de randonnée les dimanches et quelquefois les mercredis ; pour la marche nordique les mardis, jeudis, et samedis pour la marche aquatique côtière les lundis, jeudis, et samedis.

Les activités proposées ont été nombreuses, sportives, culturelles et conviviales (foire Provençale, galette des rois, week-end et séjours, repas de fin de saison, ...). La participation des adhérents aux activités proposées est variable. Certaines ont eu plus de succès que d'autres.

Les week-ends et séjours semblent donner satisfaction à ceux qui y participent. Ce sont des moments forts de la vie de l'association.

Je vous propose de faire un point sur les effectifs.

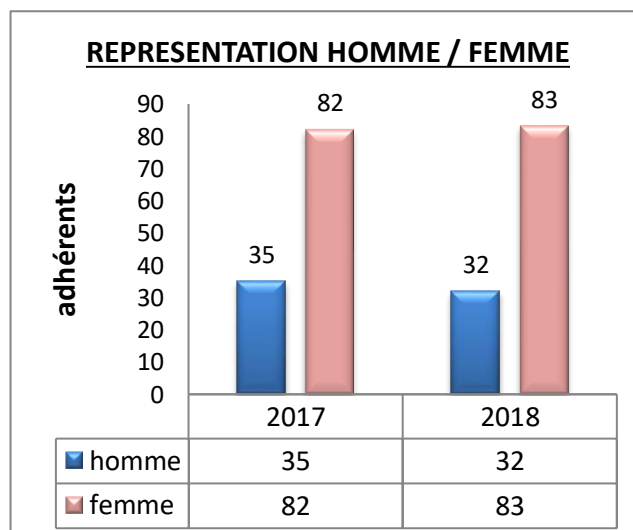
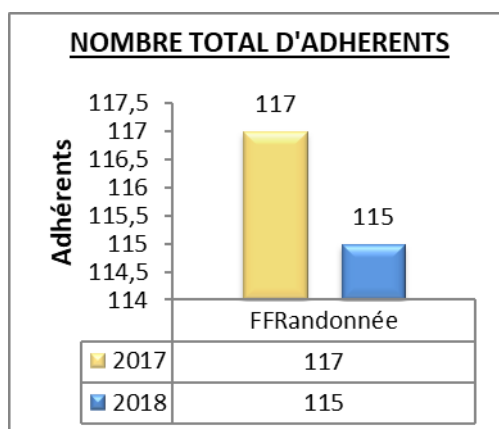
1.1) Effectifs

a) Nombre total d'adhérents licenciés de notre association :

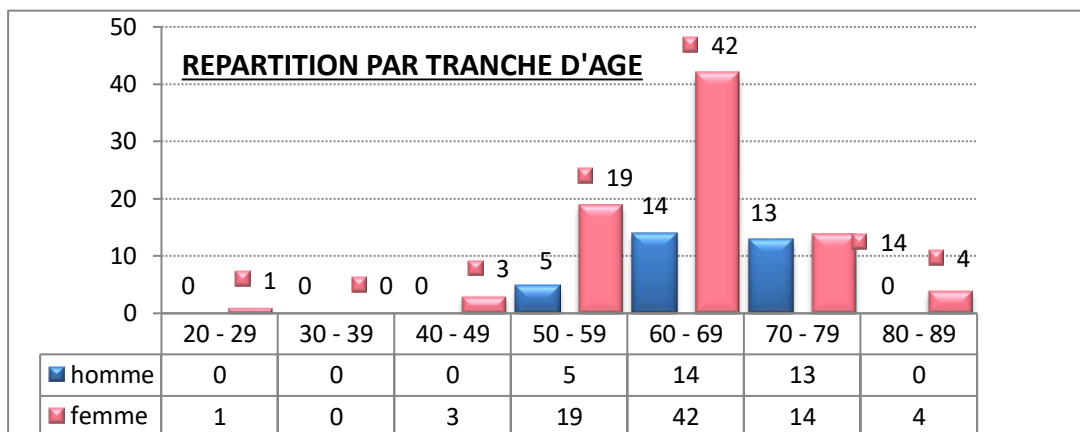
Cette saison le nombre total d'adhérents FFRandonnée est de :

- 110 adhérents licenciés à la FFRandonnée par notre association,
- 5 adhérents licenciés à la FFRandonnée dans d'autres associations.

L'effectif est en légère baisse par rapport à l'année dernière

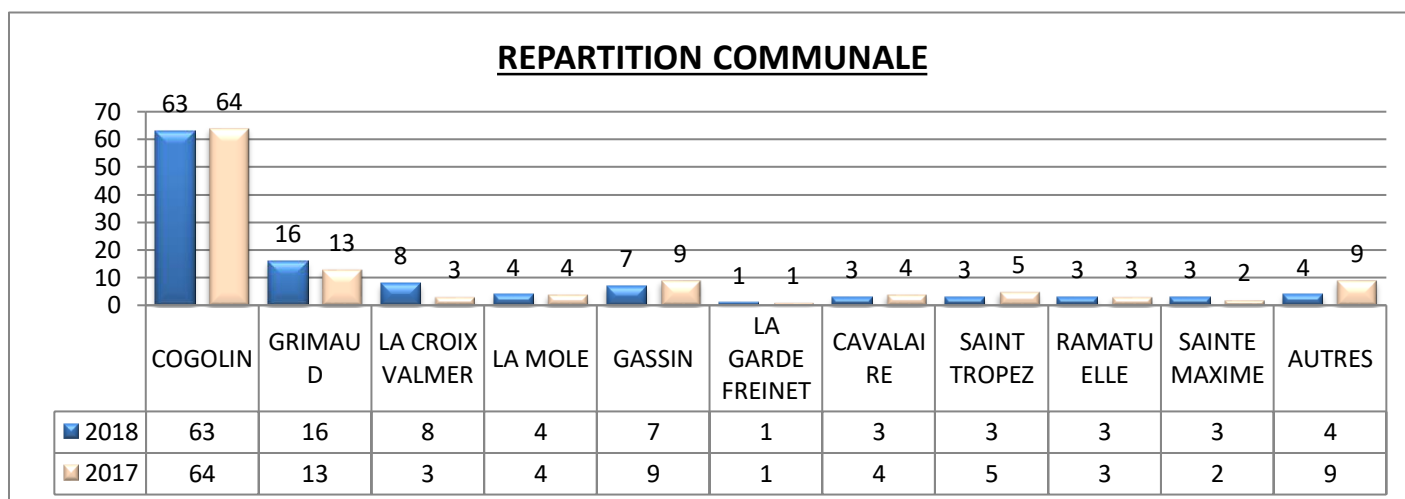


b) Répartition par tranche d'âge



Lors des dernières A.G. nous avons évoqué de façon récurrente le problème du vieillissement de nos effectifs. Le tableau indique toujours une dominante dans la catégorie des 60-69 ans.

c) Répartition communale :



Notre association s'emploie à proposer des activités à nos adhérents qu'ils soient de Cogolin, des communes alentours ou de plus lointaines régions de France.

1.2) Formation :

Diverses formations sont proposées :

En termes de responsabilité le président se doit de répondre à une obligation de moyens à l'égard de ses adhérents.

Il est responsable des initiatives et compétences de ses animateurs.

Notre fédération recommande aux clubs de randonner en toute sécurité avec des animateurs qualifiés donc formés et brevetés. Il est important de connaître qu'aucun texte de loi n'oblige une personne encadrant bénévolement des randonnées dans une association de posséder un diplôme.

Notre association encourage la formation de ses animateurs ainsi que des adhérents qui souhaiteraient s'investir dans le club, à suivre notamment les formations fédérales d'animateurs de randonnée, de marche nordique, ou de marche aquatique côtière. Les dates des stages, les modalités d'inscription et les conditions financières pour 2019 seront disponibles auprès de notre secrétaire.

Le conseil d'administration détermine les stages pour lesquels une prise en charge des frais de formation et de déplacement est accordée aux animateurs.

Formation en interne :

Comme chaque année, notre association a programmé une formation « initiation sécurité Avalanche », avec familiarisation et utilisation du matériel de sécurité en milieu enneigé (DVA, pelle, sonde).

Claude Meisch a organisé, salle des peupliers à la bastide Pisan, des formations ouvertes à tous les adhérents :

- le mercredi 29 novembre 2017, sur la lecture de cartes en randonnées. 9 participants.
- le mercredi 10 janvier 2018, sur l'utilisation de la boussole. 9 participants.
- le mercredi 7 février 2018, sur l'utilisation du GPS. 8 participants.

Espérons que ces soirées susciteront des vocations en vue d'une formation proposée par la fédération.
Bravo à tous les participants, pour leur engagement et leur dynamisme et un grand merci à Claude M pour cette initiative.

Formation fédérale :

Le CDRP 83 a proposé comme chaque année différentes formations. Elles s'adressent :

- Aux adhérents d'association intéressés à s'initier à l'utilisation des outils d'orientation et à la lecture de cartes.

Ces journées sont organisées, le matin en salle, l'après-midi mise en pratique par petits groupes sur le terrain.

L'information a été envoyée à tous les adhérents.

Patrice Schwartz., Guylaine Michely, Dominique Charles, Mireille Escarrat ont suivi cette formation.

La participation à ces journées ne sous-entend aucun engagement ultérieur dans l'association.

- Aux animateurs, ou aux futurs animateurs désireux de s'initier ou de se perfectionner à la lecture de carte, à l'orientation, ou encore à l'organisation, et à l'encadrement d'un groupe de randonneurs en toute sécurité.

Nous avons donc cette année un de nos animateurs, Gérard Woussen, qui a effectué les stages de module de base et de niveau 1 afin de posséder un diplôme fédéral, celui-ci atteste pour son titulaire de posséder les compétences nécessaires et constitue pour notre club la meilleure garantie de sécurité.

Cette saison 5 animateurs brevetés, et 2 membres habilités par le Président ont encadré les activités programmées.

Certains ont plusieurs responsabilités (randonnée pédestre, raquettes à neige, marche nordique, marche aquatique et membres du bureau).

Merci de m'avoir écouté, voici le bilan des activités proposées cette année, par les différentes commissions.

2) Rapport d'activité des différentes commissions

Commission animation, vie associative (foire Provençale, galette des rois, repas fin de saison, ...)

Bilan présenté par : Liliane Rocchia

Sa mission est d'assurer un esprit de convivialité et de dynamiser la vie de notre association

Les randonneurs cogolinois étaient présents pour la foire Provençale le samedi 9 et le Dimanche 10 septembre 2017. Comme chaque année, ce week-end d'échanges et de contacts nous permet de présenter notre association et réceptionner des dossiers d'inscription.

Le samedi 16 septembre 2017 permanence à la fête des sports au COSEC de Cogolin

Démonstration et initiation par les associations sportives et rencontre avec les dirigeants pour accueillir le public.

Nous avons organisé le vendredi 19 janvier 2018 notre traditionnelle galette des rois à la Bastide Pisan où nous nous sommes retrouvés à 65 personnes. Une petite tombola (gratuite) était organisée. Cette soirée conviviale nous permet de nous retrouver en grand nombre et c'est bien agréable.

Le Comité de Jumelage de Cogolin/Badwildbad souhaite inviter à tour de rôle des associations locales dans ses animations ou manifestations.

Ainsi, les randonneurs cogolinois ont participé à la soirée vidéo/crêpes du jumelage le vendredi 16 février 2018.

D'autre part, une année sur deux, 3 jours de randonnées pédestres sont organisés après le week-end de la foire à Badwildbad en juillet. Des informations sur ce séjours ont été envoyées à tous nos adhérents.

Opération de solidarité pour le Cap Taillat

L'incendie qui a ravagé le Cap Taillat a révélé des dépôts en tout genre, vestiges du camping sauvage des années 60 à 90.

Le CEN PACA (Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur) a organisé des matinées de nettoyage pour collecter évacuer les déchets, les mercredi 16, 23 et 30 août. Certains de nos adhérents y ont participé.

Le 2^{ème} trail de Cogolin le dimanche 11 mars 2018 a été reporté à une date ultérieure pour cause de pluie.

Le 1^{er} Marathon International du Golfe de Saint-Tropez s'est déroulé le dimanche 25 mars 2018.

15 adhérents ont participé comme bénévoles à cet évènement.

Le bilan a été selon les organisateurs satisfaisant, niveau parcours, sécurité, et ambiance.

Toute l'équipe d'Azur Sport Organisation remercie tous les bénévoles et nous donne rendez-vous l'année prochaine pour la 2^{ème} édition qui aura lieu le dernier dimanche de mars 2019.

Merci à Dominique Charles qui s'est proposé d'être le référent de notre association et nous a représenté dans les différentes réunions de préparation avec les organisateurs.

La saison sera clôturée samedi 23 juin au Restaurant l'Oasis « Chez Karine » sur la plage du débarquement à la Croix Valmer.

Nous serons évidemment présents sur notre stand pour la foire Provençale le 8 et 9 septembre 2018. N'hésitez pas à venir nous voir.

Commission communication (la presse, les Offices de tourisme, ...)

Bilan présenté par : Claude Meisch

Cette saison encore, elle est présente aux diverses manifestations de la commune, ainsi dans la mesure du possible qu'à chaque randonnée effectuée.

Elle fait la liaison :

- avec la municipalité de Cogolin, l'office de tourisme de Cogolin.
- avec le comité Départemental de la randonnée pédestre.

A un contact tout le long de l'année avec les correspondants de notre journal régional « Var matin » pour information des moments forts de notre association.

La communication au niveau du club se fait principalement par la voie électronique, par mail ou par l'intermédiaire de notre site web.

Nous invitons ceux qui disposent d'une connexion Internet de consulter le site de notre association dont les coordonnées sont :

http://randocogolin.ueb-asso.fr (coordonnées que vous retrouverez sur chaque programme).

Ce site est mis à jour régulièrement, vous y trouverez, non seulement les programmes pour les mois à venir, les bulletins d'inscription (adhésion à l'association, certificat médical, etc.), mais également un certain nombre d'informations concernant la vie de notre association et des photos de nos randonnées passées...

Ces photos sont un reflet de notre activité et des bons moments passés ensemble.

Il est rappelé qu'une personne qui ne veut pas figurer sur une photo publiée sur le site du Club a, absolument, le droit de le dire, soit au représentant commission communication, soit au Président qui enlèvera ou fera enlever la photo.

Pour nous permettre de toujours mieux vous satisfaire n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, ou de vos critiques.

Partenariat avec le magasin « l'Aventure ».

Ce contrat permet à nos adhérents de bénéficier de 10% sur les prix proposés sur l'ensemble des articles des 2 magasins 5% du prix des achats effectués par les adhérents sont versés à notre association en bon d'achat.

Pour la saison 2017 nous avons obtenu un bon d'achat de 140,00€ distribué en petits lots à l'occasion d'une loterie le jour de la galette des rois.

Commission des sentiers (entretien des sentiers, balisage, ...)

Bilan présenté par : Marc Zerbone.

Les chemins de randonnée (GR), et petite randonnée (PR) sont entretenus par des baliseurs bénévoles de la Fédération Française de Randonnée Pédestre

Composée d'une baliseuse brevetée et de baliseurs bénévoles, elle crée et entretient, en respectant la charte départementale de balisage, le chemin de grande randonnée le GR 51.

Aucun entretien ou balisage ne peut être réalisé sans l'accord du Comité Départemental.

Depuis le départ de notre baliseuse officielle à Toulon, n'hésitez pas à poser votre candidature pour la remplacer.

Le Comité Départemental propose des stages pour apprendre les règles d'un balisage conforme à la charte fédérale.

Commission randonnée (animateurs, contact avec la FFR, ...)

Bilan présenté par : Marc Zerbone.

Cette saison les activités proposées étaient la randonnée pédestre, la randonnée en raquettes à neige, la marche nordique, la marche aquatique côtière.

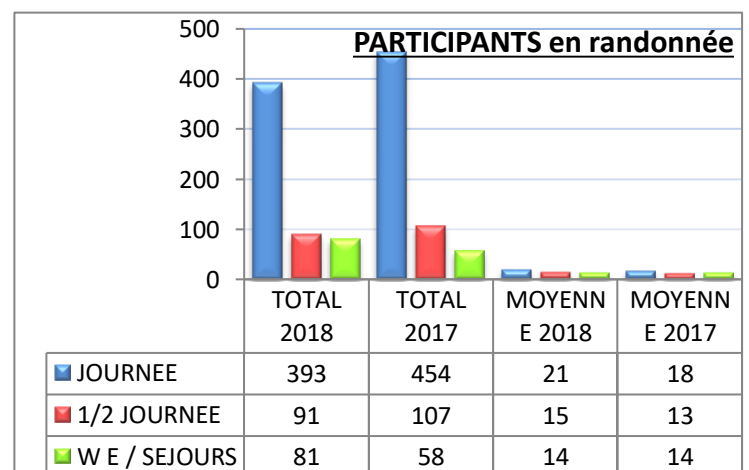
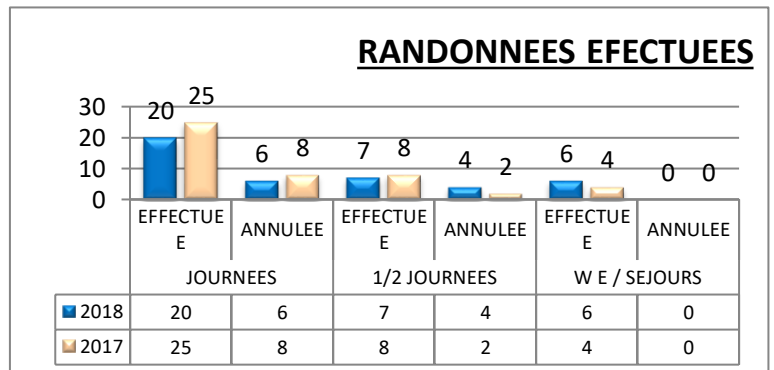
A cause d'une météo capricieuse, 10 randonnées ont été annulées pour des raisons de sécurité.

Il est rappelé, en cas d'alerte orange par météo France la rando prévue ce jour-là est annulée. Si vous effectuez la rando, c'est à titre privé.

Nos animateurs ont organisé et encadré :

- 20 randonnées pédestres d'une journée
- 7 randonnées pédestres d'une demi-journée
- 2 week-ends en montagne.
- 3 week-ends en randonnée raquettes.

Claude MEISCH a organisé un séjour, randonnées et tourisme du samedi 21 avril 2018 au samedi 28 avril 2018 au Centre de vacances communal de l'Espalion en AVEYRON



Deux activités complémentaires à la randonnée pédestre font de plus en plus d'adeptes.

La marche nordique consiste en une marche accélérée avec des bâtons de marche spécifiques.

Le jeudi :

- Séance s'adressant aux personnes désirant pratiquer une marche dynamique en pleine nature qui allie plaisir et bien-être.

Allure modérée, apprentissage de la technique

Le mardi et le samedi :

- Séance s'adressant aux personnes ayant déjà pratiqué la marche nordique.

Allure soutenue, exigeant une bonne condition physique.

Les premières séances ont débuté fin septembre 2017.

La Marche Aquatique Côtière, consiste à marcher en milieu aquatique à une hauteur d'eau située entre le nombril et les aisselles, avec ou sans pagaie.

Proposée trois fois par semaine, les lundis, jeudis, et samedis à partir de 10h30.

Pour la pratique de ces deux activités, il est obligatoire de souscrire une licence de type IRA de la Fédération au même titre que pour la pratique de la randonnée pédestre et aux mêmes conditions de tarifs.

Relation avec la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

Nous avons des contacts réguliers avec la Fédération de Randonnée par l'envoi de comptes rendus de séjours sous Immatriculation Tourisme.

Nous recevons régulièrement la lettre d'information des bénévoles

Nous avons assisté à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de la FFRandonnée Var, le samedi 17 février 2018 à Sanary-sur Mer.

Nous avons participé comme chaque année à la fête départementale de la randonnée pédestre organisée le 21 mai dernier à Hyères, à l'initiative du CDRP 83, et organisée par les randonneurs Seynois. 600 participants étaient présents. Merci aux organisateurs de ce rassemblement qui a malheureusement pour raison de sécurité été écourté à cause de la pluie.

Le CDRP 83 a invité les responsables associatifs, secteur Est, à une réunion à Hyères le mardi 15 mai 2018 pour mieux se connaître et partager des informations de la fédération.

Différents points de l'ordre du jour de la réunion ont été débattus :

- Les difficultés de recrutement de bénévoles (animateurs, membres du bureau...)
- Diversification des activités proposées par les associations suivant les attentes des licenciés :
- Nouveau cursus de formation des animateurs.
- Organisation des voyages : les règles en vigueur
- Communication de la commission balisage avec les associations

La Fédération propose un magazine trimestriel riche en idées de randonnées en France et à l'étranger, en conseils santé, en offres d'équipement, de matériel, et de produits issus de la boutique fédérale.

Ce magazine s'adresse à tous les amoureux de randonnée pédestre.

Chaque adhérent peut s'abonner par le biais du site internet de la FFRP.

Projets pour la saison à venir :

Pour ce qui est des perspectives et des projets pour la saison à venir.

Maintenir nos effectifs en proposant notre principale activité de randonnées pédestres tous les dimanches, ainsi qu'en semaine avec des demi-journées d'initiation et de découvertes accessibles à tous, ainsi que les activités de marche nordique et de marche aquatique côtière.

Événement incontournable de la rentrée, notre participation à la foire Provençale (anciennement fête du coq), en septembre, où nous serons à nouveau mobilisés sur notre stand.

Marc ZERBONE propose du 19 au 28 septembre 2018 un séjour randonnée et tourisme en Corse à CARGESE,

L'organisation de la Semaine Varoise de la Randonnée Pédestre (SVRP 2018) se déroulera du samedi 29 septembre au dimanche 7 octobre 2018.

Notre association organisera une randonnée à l'oppidum de Montjean le dimanche 7 octobre 2018. Claude Meisch accompagnera les participants.

Le rendez-vous se fera à l'Office de Tourisme de Cogolin à 8h30, place de la République, puis en voiture pour rejoindre l'usine de traitement des eaux de La Gavotte (covoiturage possible).

Un minimum de 10 et un maximum de 30 randonneurs sera exigé ce jour-là.

Nos prévisions de dépenses pour l'achat d'équipement de sécurité pour la marche aquatique et nos sorties raquettes.

3) Bilan financier saison 2017 / 2018 (détail joint)

Bilan présenté par notre trésorier : Claude Verdoja.

Nos activités sont financées par :

- Nos ressources propres (cotisation d'adhésion, produit des manifestations).
- Les ressources extérieures en sollicitant les collectivités locales et territoriales.

Cette saison les dépenses principales ont été :

- La formation d'un animateur randonnée pédestre
- L'achat de matériel de sécurité pour la marche aquatique côtière
- L'achat de matériel de sécurité pour la randonnée en raquette à neige

Nous réussissons encore cette année à équilibrer notre budget mais il faut rester très vigilant et surtout bien contrôler les dépenses.

Nous remercions :

- Les villes de Cogolin, de Grimaud, et le CDRP83 qui nous ont soutenus cette saison financièrement pour réaliser nos projets, traduisant l'intérêt réel qu'elles nous manifestent.

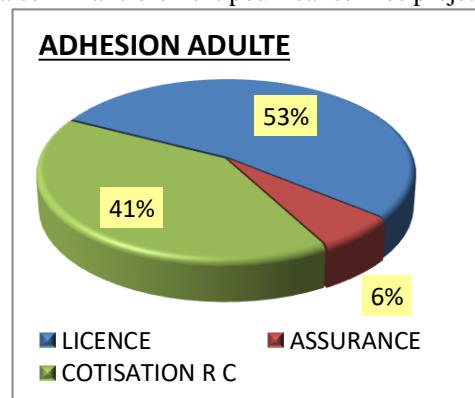
4) Budget prévisionnel saison 2018 / 2019(détail joint)

Proposition tarif adhésion 2018/2019 :

Le coût de l'adhésion au Club relève de 3 niveaux :

- La licence
- L'assurance
- La cotisation aux randonneurs cogolinois

L'affiliation à notre Fédération est depuis la dernière saison à 60€, et ne devrait pas subir d'augmentation. Cependant pour la prochaine saison la licence FFrandonnée augmentera de 1,00€.



Il est clair que dans le contexte économique que l'on connaît, les aides aux clubs ne pourront, au mieux, que se maintenir à leur niveau actuel, voire diminuer.

Pour continuer à participer à certaines dépenses (prise en charge des frais de reconnaissance des randonnées prévues sur le programme, participation à d'éventuelles formations, achat de matériel de sécurité).

Le Conseil d'administration en réunion du 6 juin 2018 a décidé d'augmenter la cotisation suivant le tableau

Notre association propose deux licences.

La licence IRA.

Activités de randonnées pédestres et toutes autres activités proposées par la F.F.Randonnée, assurée en Responsabilité Civile et Dommages Corporels.

Nécessite la présentation d'un certificat médical obligatoire.

	Adulte	Couple	Enfant (-16 ans)
Avec licence	45€ (42 €)	86€ (80 €)	30 €
Adhésion sans licence	25€ (20 €)	40€ (37 €)	15 €

Adhésion animateur : 15,00€

La licence IRA ANP (Licence associative pour non pratiquant).

Destinée aux bénévoles qui ne peuvent pas ou plus randonner et qui désirent néanmoins mettre leurs compétences au service de l'association.

Cette licence offre les mêmes garanties d'assurance que la licence IRA, exclusion faite de la pratique de la randonnée pédestre et ne nécessite pas la présentation d'un certificat médical.

Adulte	Couple
30 €	55€ (50 €)

Certificat Médical. à ce jour le certificat médical reste obligatoire pour toute adhésion à notre association. Le suivi de la fiche médicale individuelle reste trop compliqué à gérer.

5) Questions diverses

Rappel frais de covoiturage

Les déplacements sur les lieux de randonnées se font en covoiturage.

Pour de bonnes relations, il est recommandé de dédommager la personne qui transporte les autres occupants.

Le montant de l'indemnité à 0,30€ du kilomètre pour les sorties hebdomadaires a été fixé en Assemblée Générale du vendredi 22 juin 2012. Les frais éventuels de péage ou de parking sont, s'il y a lieu, à rajouter au montant obtenu.

Le chauffeur ayant mis à disposition son véhicule encaissera s'il le désire les contributions personnelles de chacun des participants transportés dans son véhicule.

L'association n'a en aucun cas vocation à gérer les indemnités entre covoiturés.

6) La parole aux représentants des structures institutionnelles :

La parole est donnée aux partenaires de l'association.

7) Conclusion

Pour conclure, je rappelle :

- La saison d'activités du club commence début septembre et se termine fin juin.
- L'assurance reste valable jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

Pour participer à nos activités, tous les adhérents doivent être à jour de leur adhésion dès la reprise de nos activités en septembre.

- Une licence FFRandonnée est obligatoire, sauf si elle a déjà été prise dans un autre Club (fournir les justificatifs).
- Au moment de la prise de licence chacun doit se faire délivrer un certificat médical, mentionnant qu'il n'y a pas de contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre, marche nordique et marche aquatique côtière si besoin.
- Pour les activités avec réservation, respectez les dates limites d'inscription.
- Il convient à chacun de juger de sa capacité à participer à une randonnée, après avoir pris connaissance de sa classification par rapport aux échelles de difficultés détaillées dans le programme.

Je remercie tous les responsables des différentes activités, les membres du Conseil d'Administration, et des diverses commissions pour leur implication constante.

Je remercie également tous ceux qui parmi vous ont participé, sous une forme ou sous une autre, aux événements de notre association en 2017 / 2018.

Je remercie également tous ceux qui dans le club œuvrent aux tâches administratives pour que l'association puisse fonctionner. Je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée durant cette saison.

Je vous remercie de votre longue attention.

Je termine et je vous prie de bien vouloir m'excuser si par mégarde certaines informations ont été omises ou incomplètes.

J'invite toutes les personnes présentes à se joindre à nous pour partager le verre de l'amitié.

Cogolin le 22 juin 2018

Gilbert MANENT
Le Président

Liliane ROCCHIA
La Secrétaire

DIFFUSION :

Mairie de Cogolin (1ex.)

Mairie de Grimaud (1ex.)

CDRP 83 ; Var Matin (1ex.)

Tous membres du Conseil d'Administration (15)

Archives Randonneurs Cogolinois (1ex.)